

20 mai 2008

N° 17 – 2008

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Beat Werder +33 (0)1 46 98 71 39

Chief Communications Officer

Marco Circelli +33 (0)1 46 98 72 17

Head of Investor Relations

SCOR lance sa structure Hub à Londres

Suite à l'annonce le 5 mai dernier de la mise en place du Hub de Cologne, SCOR publie aujourd'hui la structure de son Hub londonien.

SCOR est maintenant structuré autour de six Hubs : Paris, Zurich, Cologne et Londres pour l'Europe, Singapour pour l'Asie et New York pour les Amériques. La décision du Groupe d'opter pour une structure sous forme de plateforme fait suite à l'intégration réussie de Revios et de Converium et exploite pleinement les points forts du Groupe. La nouvelle structure est fondée sur le principe selon lequel chaque Hub a des responsabilités locales, régionales et mondiales, tant au niveau des divisions (Global P&C et Global Life) qu'à l'échelle du Groupe.

Concernant le Hub de Londres, la structure suivante entre en vigueur :

Responsables du Hub de Londres :

Malcolm Newman est Directeur Général du Hub. Il sera le représentant de SCOR au Royaume-Uni, au titre de SCOR SE et des deux entités opérationnelles SCOR Global Life SE et SCOR Global P&C SE, pour tous les sujets « Groupe ». Par ailleurs, il sera également responsable des relations entre SCOR et MDU (*Medical Defence Union*), première organisation de protection médicale au Royaume-Uni. Adrian Hacking est General Counsel pour le Royaume-Uni, Gillian Coleman est en charge des Ressources Humaines et Ian Kelly Chief Financial Officer du Hub.

Responsabilités régionales du Hub en assurance dommages :

Alan Grant est Chief Underwriting Officer du Hub londonien pour la division Specialty and Business Solutions, et est rattaché à Benjamin Gentsch, responsable monde de l'activité Specialty Lines and Business Solutions et membre du Comité Exécutif du Groupe SCOR.

Laurent Thabault est Chief Underwriting Officer du Hub de Londres pour les traités P&C et est rattaché à Umberto Gavazzi, Chief Underwriting Officer pour les traités P&C de la zone EMEA (Europe, Proche et Moyen Orient, Afrique) et membre du Comité Exécutif de SCOR Global P&C.

Responsabilités mondiales du Hub en assurance dommages :

Frédéric Schwach, qui est responsable de l'élaboration du plan stratégique P&C, est rattaché à Christian Delannes, Chief Financial Officer de la division P&C et membre du Comité Exécutif de SCOR Global P&C.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00

Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357

Siret 562 033 357 00020

Société Européenne au Capital

de 1 439 335 470,20 Euros

Responsabilités régionales du Hub en assurance vie et maladie :

Sous la responsabilité de Norbert Pyhel, Deputy Chief Executive Officer de SCOR Global Life et membre du Comité Exécutif du Groupe SCOR, Simon Pearson, membre du Comité Exécutif de SCOR Global Life, a la charge des marchés Vie couverts par le Hub, à savoir le Royaume-Uni, l'Irlande et les pays scandinaves via Sweden Re, filiale de SCOR Global Life SE basée à Stockholm et dirigée par Fredrik Sundberg.

Responsabilités mondiales du Hub en assurance vie et maladie :

Simon Pearson est également en charge de l'unité "Global Product Line Management" de SCOR Global Life.

Responsabilités régionales assurées depuis le Hub de Londres en assurance vie et maladie et en assurances dommages :

Dirigées par Gavin McLaughlin, les entités du Groupe basées à Dublin seront un support pour les divisions traités P&C et vie du Hub de Londres dirigées respectivement par Laurent Thabault et Simon Pearson.

Responsabilités mondiales du Groupe assurées depuis le Hub de Londres :

A compter du 1^{er} août 2008, l'équipe Group Capital Management, Investor Relations and Rating Agency assurera ses fonctions à partir de Londres avec à sa tête Marco Circelli.

François de Varenne, Group Chief Operating Officer de SCOR, a déclaré: "Ce second Hub situé dans l'un des plus importants centres d'assurance du monde reflète la volonté de SCOR de créer une organisation optimale et efficace où chaque Hub détient des responsabilités locales, régionales et mondiales. En tant que plateforme qui rassemble expertise, capital et risk management, Londres joue un rôle essentiel dans cette organisation ».

Les structures organisationnelles de Cologne et de Londres étant désormais bien en place, SCOR entend appliquer une approche similaire à ses autres Hubs implantés à Zurich, Paris, New York et Singapour.

*
* *

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Européenne au Capital
de 1 439 335 470,20 Euros

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2008 sous le numéro D.08-0154 (le "Document de Référence"), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Européenne au Capital
de 1 439 335 470,20 Euros